Zeitschrift: Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die

Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten

Naturwissenschaften

Band: 21 (1836)

Vereinsnachrichten: Proposition de la section de géologie, pour la continuation de la

publication des mémoires de la société

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L.

PROPOSITION

DE LA SECTION DE GÉOLOGIE, POUR LA CONTINUATION DE LA PUBLICATION DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ.

- 1º La société reprend la publication de ses mémoires à ses périls et risques.
- 2º La publication se fera par mémoires, avec pagination continuante; elle ne sera pas à époques fixes. Chaque branche des sciences naturelles, peut former une série à part, avec pagination indépendante et être vendue séparément.
- 3° Ces mémoires feront suite aux mémoires de la société déjà publiés et paraîtront dans le même format.
- 4º Les mémoires publiés doivent:
 - a) Être écrits par des membres de la société.
 - b) Être adoptés par cinq membres de la commission.
 - c) Présenter des nouveautés importantes.
- 5° Une commission nommé à cet effet doit faire le choix des mémoires à imprimer. Cette commission composée de sept membres doit réprésenter les différentes branches des sciences naturelles.

- 6° Le président de la commission est chargé de la comptabilité et des arrangemens nécessaires pour la publication.
- 7º Elle ne dépassera pas le crédit de seize cents francs de Suisse, jusqu'à la réunion prochaine; non compris la recette des mémoires vendus.
- 8º Sont nommés membres de la commission:
 - a) Président, Mr. Louis Coulon, à Neuchâtel.
 - b) Mathématique et physique, Mr. Mousson, professeur, à Zuric.
 - c) Chimie, Mr. Brunner, professeur, à Berne.
 - d) Géologie et minéralogie, Mr. Pierre Merian, professeur, à Bâle.
 - e) Zoologie und Paléontologie, Mr. Agassiz, professeur, à Neuchâtel.
 - f) Botanique, Mr. De Candolle, à Genève.
 - y) Sciences médicales, Mr. le Docteur Rahn, à Zuric,